

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ– ‘LEAKMASTER’

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	‘Leakmaster’
Autres moyens d’identification	Mastic hydrophile
Usage recommandé	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle seulement
Restrictions d’utilisation	Aucune connue
Identificateur du fournisseur	Multiurethanes Ltée. 5245 rue Creebank, Mississauga, ON L4W 1N3
Numéro de téléphone d’urgence	1-800-663-6633

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation Sensibilisation des voies respiratoires — Catégorie 1 Cancérogénicité - Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées - Catégorie 2 – Inhalation
---------------------------	--

Mentions d’avertissement sur l’étiquette

Pictogrammes de danger



Mot indicateur

Danger

Déclarations de danger

Nocif si inhalé.
Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Susceptible de provoquer le cancer.
Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes d'inhalation, poumons) en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Conseils de prudence

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Emmener la personne à l'air frais.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Si exposé ou concerné, consulter un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison et/ou un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Recueillir le déversement.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient hermétiquement fermé.
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Autres dangers

45-55% du mélange consiste des ingrédients de toxicité aiguë inconnue et de danger inconnu pour l'environnement aquatique.

SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique	N° CAS	Concentration	Noms courants/synonymes
Pré-polymère d'uréthane	Non disponible	45-55%	Non disponible
Remplisseur inorganique	Non disponible	25-35%	Non disponible
Hydrocarbure aliphatique	Non disponible	10-20%	Non disponible
Silice (amorphe)	Non disponible	5-10%	Non disponible
Dioxyde de titane	13463-67-7	1-5%	Non disponible
Benzène, 1,1'-méthylènebis	101-68-8	<0,5%	Non disponible

Notes Non disponible

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Amener la victime à une zone exempte de risque d'exposition supplémentaire. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau propre pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, demander à la victime de se pencher en avant, en plaçant la tête entre les jambes, pour l'empêcher de respirer dans les vomissures. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés)	Non disponible
Soins médicaux immédiats et traitements particuliers	Non disponible

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Employer n'importe quel agent anti-incendie approprié pour les matériaux environnants, tels que de l'eau pulvérisée, de la neige carbonique ou une poudre extinctrice.
Agents extincteurs inappropriés	Non disponible
Risques spécifiques posés par le produit chimique	Fumées, oxydes de carbone, oxydes d'azote.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement protecteur de lutte contre les incendies structurel et conforme à la norme NFPA, incluant un appareil respiratoire intégral autonome et un casque, une capuche, des bottes et des gants conformes NFPA. Éviter tout contact avec le produit. Décontaminer les équipements et les vêtements de protection avant de les réutiliser. Au cours d'un incendie, des vapeurs d'isocyanates et d'autres gaz irritants et très toxiques peuvent être générés par la combustion ou la décomposition thermique. L'exposition au diisocyanate chauffé peut être extrêmement dangereuse.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux ou la peau. Ne pas respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Utiliser des équipements de protection individuelle (ÉPI) appropriés. Évacuer la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Méthodes de confinement et de nettoyage	En cas de fuite ou de déversement mineur, utiliser des absorbants ordinaires. Confiner le déversement pour éviter la propagation dans les drains, les égouts, l'approvisionnement en eau ou le sol. En cas de fuite ou de déversement majeur, recueillir soigneusement le

matériau déversé et placer dans un récipient séparé.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les vapeurs, brouillards ou poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des protections oculaires et de la peau appropriée. Se laver après toute manipulation. Ne pas respirer la fumée et les gaz créés par la surchauffe ou la combustion de ce produit. Entreposer dans des contenants hermétiquement fermés pour empêcher la contamination par l'humidité.

Conditions pour un stockage sans risque

Conserver dans un endroit sec à l'abri de la chaleur ou des agents oxydants forts.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Dioxyde de titane

Limite d'exposition selon ACGIH = TWA 10 mg/m³

Limite d'exposition selon OSHA = TWA 15 mg/m³

Benzène, 1,1'-méthylènebis

Limite d'exposition selon ACGIH = TWA 0,005 ppm

Limite d'exposition selon OSHA = TWA 0,005 ppm

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate, notamment dans les espaces confinés. Utiliser une ventilation aspirante générale ou locale pour maintenir la concentration atmosphérique au-dessous des limites d'exposition recommandées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.

Mesures de protection individuelle

Des équipements de protection respiratoire sont requis si les concentrations dépassent les limites d'exposition recommandées. Il est recommandé d'utiliser des respirateurs approuvés par le NIOSH. Un appareil de protection respiratoire autonome doit être utilisé dans les situations d'urgence ou lorsque le niveau d'exposition n'est pas connu. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), des bottes, des

tabliers et des gants longs pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits de beauté tout en travaillant avec ce produit. Une fois le travail terminé, se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Mastic gris
Odeur	Légère
Seuil d'odeur	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion/point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition initial/plage d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Limites d'explosivité supérieure/inférieure d'inflammabilité/explosion	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	1,25 à 25 ° C
Solubilité dans l'eau	Non disponible

Solubilité dans d'autres liquides Non disponible

Coefficient de partage, n-octanol/eau Non disponible

Température d'auto-inflammation Non disponible

Température de décomposition Non disponible

Viscosité Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Non disponible

Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Possibilité de réactions dangereuses Aucune dans des conditions normales.

Conditions à éviter Tenir à l'écart des températures froides (inférieures à 5 ° C), de la chaleur, de l'humidité et des décharges électrostatiques.

Substances incompatibles Agents oxydants, peroxydes et acides forts.

Produits de décomposition dangereux Oxydes d'azote, oxydes de carbone.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë Non disponible

Données toxicologiques DL50 et CL50 Non disponible

Corrosion/irritation de la peau	Une irritation peut se produire.
Lésions oculaires graves/irritation	Une irritation peut se produire.
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau	Une irritation peut se produire.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non disponible
Tératogénicité	Non disponible
Cancérogénicité	Non classé comme cancérogène par l'ACGIH, le NTP, le CIRC, l'OSHA ou le NIOSH.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non disponible
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Risque d'aspiration	Non disponible
Symptômes/lésions après inhalation	Une irritation peut se produire.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	Une irritation peut se produire.
Symptômes/lésions après contact avec les yeux	Une irritation peut se produire.
Symptômes/lésions après ingestion	Une irritation peut se produire.

Symptômes chroniques Non disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Non disponible; peut-être nocif pour la vie aquatique

Persistance et dégradabilité Non disponible

Potentiel de bioaccumulation Non disponible

Mobilité dans le sol Non disponible

Autres effets nocifs Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Moyens d'élimination Ce produit doit toujours être éliminé en conformité avec les réglementations locales, provinciales, fédérales ou nationales. Les règlements en vigueur peuvent varier d'une région à l'autre. La responsabilité de la caractérisation des déchets et du respect des lois en vigueur incombe exclusivement au producteur des déchets.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Données réglementaires	N° UN	Désignation UN officielle pour le transport	Classe de danger pour le transport	Groupe d'emballage
Non réglementé	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Précautions spéciales Non applicable

Risques pour l'environnement Se reporter à la section 12.

Transport en vrac Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Statut OSHA	Dangereux, irritant
Statut TSCA	Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.
Quantité à déclarer CERCLA	Non applicable pour un usage typique du produit.
SARA Titre III Section 302	Substances extrêmement dangereuses – non disponible
SARA Titre III Section 311/312	Catégories de dangers – non disponible
SARA Titre III Section 313	Liste des produits chimiques toxiques – Benzène, 1,1'-méthylènebis - <0,5%
Statut RCRA	Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou des dérivés du produit doit être classé comme étant un déchet dangereux.
Classification SIMDUT	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation Sensibilisation des voies respiratoires — Catégorie 1 Cancérogénicité - Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées - Catégorie 2 – Inhalation
Classification GNAMU	171

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 27 octobre 2017